



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Monsieur Pieter DE CREM, Ministre de l'Intérieur,
concernant les incendies forestières à Tchernobyl
- Bruxelles, le 21 avril 2020 -**

Monsieur le Ministre,

Depuis quelques jours, des incendies forestiers ravagent dans la région de Tchernobyl en Ukraine. Dans cette région frappée par la catastrophe nucléaire dans les années 80, les terres sont en partie toujours encore radioactive.

Les craintes de la population ukrainienne mais également européenne face à des conséquences à cause de ces incendies augmentent. Ainsi, certains pays ont déjà envoyé des experts sur place afin d'analyser si les nuages issus des feux portent la radioactivité et dans ce cas peuvent être nocifs pour les européens.

Monsieur le Ministre, mes questions sont les suivantes :

- Les incendies dans la région radioactive de Tchernobyl ont-ils des conséquences pour les européens ?
- Les nuages issus des incendies ne répandent-ils pas la radioactivité à travers le continent ? Dans l'affirmative, quelles dispositions ont été prises ?
- La Belgique a-t-elle envoyé des experts sur place pour mesurer les éventuels effets nocifs ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du ministre :

Lors des incendies qui ont ravagés les zones proche de la centrale nucléaire de Tchernobyl en avril 2020, L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) a suivi la situation de très près. Jusqu'à ce jour, aucune augmentation anormale du niveau de radioactivité n'a été mesurée en Belgique par les stations de mesures du système TELERAD. Sur le territoire belge, il n'y a donc eu aucun risque pour la population et l'environnement, et aucune mesure spécifique n'a dû être prise.

Lorsque des particules radioactives se dispersent dans l'air quelque part dans le monde suite à des incendies, accidents etc., l'AFCN suit donc les niveaux de radioactivité mesurés sur le territoire belge grâce aux stations de mesures. Afin d'établir des prévisions pour la Belgique quant aux trajectoires de ces particules radioactives, l'AFCN travaille en étroite collaboration avec des chercheurs belges du SCK CEN (Centre d'Etude de l'Energie Nucléaire) et l'IRM (Institut Royal Météorologique). Au niveau international, l'AFCN reste également en contact régulier avec ses homologues européens ainsi qu'avec les organisations internationales telles que l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA).

Bien qu'aucune demande d'aide spécifique n'a été émise quant à l'envoi d'experts belges en Ukraine, il est important de signaler que lorsqu'une demande d'aide de la part d'un état ou d'une organisation internationale a lieu, l'AFCN les assistera bien évidemment, dans la mesure de ses possibilités et de ses compétences.